

# Écritures émergentes et revendication d'une identité plurielle

Une analyse à partir des racontages de Marcel Kemadjou  
Njanke

---

Ladislas NZESSE, Jasmine GOUÉKA NDJIO

Université de Yaoundé (Cameroun)

Université de Dschang (Cameroun)

[jasminendjio@gmail.com](mailto:jasminendjio@gmail.com)

Date de réception : 07.08.2020 ; Date d'acceptation : 09.08.2020

Dans une étude reposant sur les nouvelles écritures francophones et leur incidence sur l'identité de l'écrivain, il s'agit de s'interroger sur la problématique de la langue d'écriture, source d'une multiplicité des formes différentes interprétées continuellement en contexte. Cet article voudrait examiner les faits exposant le phénomène d'appropriation du français dans un « genre » précis à partir de deux œuvres bien définies de Marcel Kemadjou Njanke : *Les femmes mariées mangent déjà le gésier* et *Les hommes ne savent plus draguer*. Pour ce faire, nous l'avons consacré à l'étude des variétés d'ordre morphosyntaxique et sémantique nées du rejet des normes (standards) de la langue d'écriture et du désir de l'auteur à utiliser une langue empreinte des couleurs locales et capable d'extérioriser les réalités de son environnement. L'écriture dite émergente devient alors l'endroit idéal pour une « tropicalisation » de la langue française dans la mesure où la manière de dire est une particularité pour africaniser la langue d'écriture. Les écrivains « francophones » s'en approprient et créent un espace qui leur est favorable à la revendication d'une identité qui se veut plurielle.

**Mots-clés :** *appropriation, variation langagière, nouvelles écritures, contextualisation, identité plurielle.*

## Emerging Scriptures and Claiming a Plural Identity

### An Analysis Based on the Stories of Marcel Kemadjou Njanke

In a studied based on new Francophone writing and their impact on the identity of the writer, the question of interest is about the problem of the language of writing, source of a multiplicity of different forms interpreted continuously in context. This article would like to examine the facts exposing the phenomenon of appropriation of French in a precise “genre” from well defined works of Marcel Kemadjou Njanke: *Les femmes mariées mangent déjà le gésier* and *Les hommes ne savent plus draguer*. To do this, we consecrated it to the study of varieties of morphosyntactic and semantic order born from the rejection of norm (standard) of the writing language and the author's desire to use a language imbued with local colors and capable of exteriorizing the realities of his environment. So-called emerging writing then becomes the ideal place for a “tropicalization” of the French language insofar as the manner of saying is a peculiarity for Africanizing the writing language. “Francophone” writers appropriate it and create a space that is favorable to them in claiming an identity that aims to be plural.

**Keywords:** *Appropriation, Linguistic Variation, New Writings, Contextualization, Plural Identity.*

## Introduction

Les nouvelles écritures francophones rendent compte d'une époque qui a perdu ses repères, mais aussi, d'une esthétique impressionnante débouchant sur une création romanesque originale libérée des contraintes normatives du français. Par écriture émergente, on entend une mise en scène scripturaire utilisant des structures ou des mots énigmes qui signalent une manière de dire sociolinguistiquement spécifique à une localité et témoin d'une identité plurielle. Il s'agit, comme le souligne Marius Anagonou, d'« *une certaine évolution du projet romanesque caractérisée par l'actualisation thématique et la mutation dans les formes narratives* » (2019, p. 76). Autrement dit, c'est une écriture qui créolise la langue française, recourt aux langues africaines, les vulgarise et s'adresse à un public « *naturel* ».

Afin de mieux étayer sur la particularité de cette nouvelle écriture qui émerge dans la littérature francophone et son impact sur la construction de l'identité de l'écrivain, nous avons choisi comme texte d'appui deux *racontages*<sup>1</sup> de Marcel Kemadjou Njanke : *Les femmes mariées mangent déjà le gésier* et *Les hommes ne savent plus draguer*<sup>2</sup>. Le choix de ces textes se résume au fait que l'auteur y fait usage d'un nouveau « *genre littéraire* » et d'une langue regorgeant des particularismes d'ordre syntaxique, lexical, morphologique et sémantique signe d'une tropicalisation du français. En effet, Kemadjou Njanke adapte son écrit à son environnement socio-culturel car, en dépit de l'universalité du langage et du système cognitif, ses narrateurs utilisent des stratégies et des moyens variés pour extérioriser le fait narré. Ceci étant, il naît de l'écriture de cet auteur un désir à vouloir traduire son identité sociale en une langue d'emprunt.

Dans cet article, il sera question d'étudier *l'africanisation du français*, ou mieux *l'écriture de la rupture* qui constitue la richesse esthétique de *l'art du racontage* de Kemadjou Njanke. Pour le faire, la démarche sociolinguistique nous est d'un intérêt capital dans la mesure où elle nous permet de prendre en considération l'aspect social dans les pratiques linguistiques et langagières présentes dans les racontages. Une esthétique sous-tendue par une appropriation remarquable du français par les narrateurs, rendue visible à travers la construction de nouvelles unités lexicales, la *resémantisation* des mots et même la restructuration de la syntaxe étant à l'origine du déploiement de plusieurs registres de langue. Notons que cette nouvelle façon de faire dans la littérature francophone en général n'est que le reflet de l'usage de la langue française telle qu'elle est parlée par le commun des locuteurs francophones pour traduire leur vision du monde.

## 1. La création morphosyntaxique

La *morphologie* désigne en linguistique l'étude de *la formation des mots et la syntaxe la manière dont les mots, une fois constitués, sont combinés pour exprimer une pensée*. Dans notre corpus, on peut faire le constat selon lequel les mots, tout comme la syntaxe, subissent d'énormes modifications qui rendraient compte du degré d'appropriation de la langue d'écriture par l'auteur. Nous partons de l'étude de la néologie de forme et des

---

1 Le *racontage* relève de la littérature populaire, celle de masse qui use d'une langue et d'un style particulier pour atteindre un grand public. C'est une histoire qui, comme le souligne Marcel KEMADJOU NJANKE, « *tire sa source de la réalité et peut être brodé de mensonges et d'artifices en vue d'atteindre un but donné* ». On peut le lire dans *Les femmes mariées mangent déjà le gésier*, Yaoundé, Ifrikiya, 2013, p. 4.

2 Nous allons désormais les abréger *Les femmes* et *Les hommes* respectivement.

calques dans cette sous-partie pour rendre compte de la manière avec laquelle les narrateurs réussissent à créer un langage qui s'inspire de la réalité quotidienne, de leur environnement immédiat, de leur pratique socio-culturelle.

### 1.1. La dérivation

Le phénomène de dérivation est un processus « *qui présuppose un élément lexical de base, morphème ou mot, et un mode de combinaison d'au moins deux éléments* » (Prignitz, 1993, p. 124). Il consiste à la formation d'un mot nouveau par adjonction à une base radicale d'un ou de plusieurs affixes. C'est « *l'agglutination d'éléments lexicaux dont au moins un n'est pas susceptible d'un emploi indépendant en une forme unique* » (Dubois et al., cité par Nzessé, 2004, p. 120). La dérivation dans notre corpus s'effectue soit par préfixation, soit par suffixation.

Parlant de la préfixation, elle est perçue comme une opération qui consiste à ajouter un préfixe<sup>3</sup> à une base radicale. C'est un processus de formation de mots le moins utilisé dans notre corpus où l'auteur privilégie le préfixe « *de-* » et « *mal-* ». Le premier donne au mot le sens opposé et forme un verbe indiquant qu'on enlève quelque chose dans cet extrait :

- J'ai dit : enlève tes fesses en route, **défesse**-toi vite (*Les femmes*, p. 42).

Le néologisme « *défesse* » signifierait quitter un espace pour céder un passage. Quant au second, *mal-*, il introduit dans le mot quelque chose de négatif :

- Yeuh ! Il faut que je laisse les affaires de mami japapz, de mami kongossa que je suis dedans-là. Il faut que je cesse de **malparler** de l'autre et reste tranquille (*Les femmes*, p. 159).

Formé du préfixe « *mal-* » et du radical « *-parler* », le mot « *malparler* » veut dire tenir sur quelqu'un des propos malveillants en relevant ses défauts avec l'intention de nuire. On le voit, le phénomène de préfixation aboutit à la formation d'un mot nouveau résultant de l'adjonction d'un préfixe à un terme existant.

Pour ce qui est de la dérivation suffixale, elle peut être définie comme une dérivation qui consiste à l'ajout d'un suffixe (groupe de lettres qu'on ajoute après le radical d'un mot pour modifier ou préciser son sens et former un mot nouveau) au radical. Nous nous proposons ici d'analyser quelques mots obtenus par adjonction à la base radicale des suffixes « *-erie* », « *-age* », « *-eur* », « *-eux* » :

- Je passe mon temps à réfléchir sur ce que je dois ngadomer, kongosser et raconter. Chaque jour je dis que je vais finir mes **ngadomerics** mais le prochain jour n'a pas encore fini de se lever que déjà j'ai recommencé. (*Les femmes*, p. 159)

Du radical « *ngadom* » (nom propre de personne), suffixe « *-erie* », « *ngadomerie* » est un mot employé pour préciser la pratique quotidienne du personnage Ngadom, le commérage. Quant au suffixe « *-age* », il s'ajoute à une base radicale pour signaler un état.

---

<sup>3</sup> « [...] une suite de sons qui n'a pas d'existence autonome et qui s'ajoute devant un mot existant pour former un mot nouveau », (Grevisse, 1988, p. 278).

- Ils n'ont qu'à faire comme si mes **racontages** [les dire, propos ou histoires] n'existaient pas et vivre tranquillement leur vie (*Les femmes*, p. 22).
- Je suis le meilleur **vigneur** [vigneron] du monde, je peux adoucir le vin tout simplement en le regardant (*Les hommes*, p. 49).
- Ma femme dit que je suis un **biereux** [esclave de la bière] (*Les femmes*, p. 95).

Tous ces suffixes, n'ayant aucune existence autonome, s'ajoutent au radical pour générer des mots nouveaux. Ce processus, tout comme celui de la préfixation, crée la variation linguistique d'autant plus que ces mots sont étrangers au dictionnaire de la langue française. La dérivation est, comme on peut le remarquer, un procédé qui explicite l'appropriation de la langue par les personnages du corpus. Cette appropriation donne à ladite langue une marque originale. On assiste donc à une décentralisation du français marquée par la volonté de créer une langue nouvelle.

### 1.2. La composition

Selon Dubois et al. (1989, p. 109), la composition renvoie à « *la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue* ». Il s'agit des mots dont les composantes sont, comme dans notre corpus, sémantiquement compréhensibles, reliés par un trait d'union, par une préposition ou composés simples.

Encore appelée composé à soudure partielle, la première catégorie, celle qui fait usage du trait d'union, est un procédé de génération des mots le plus utilisé dans les racontages. Ces extraits illustrent cette forme de composition :

- Moi je sais qu'il y a deux types de drague, l'Instantanée et la **Long-crayon** [type de « drague » qui nécessite que l'on commence par une longue amitié] (*Les hommes*, p. 33).
- Vraiment ! Qui ! Moi, Bitacola, sortir avec un prêtre ? Mieux je deviens une **mariage-pour-tous**[prostituée] (*Les femmes*, p. 33).

Cette forme de composition est rare en français et son emploi massif dans ces racontages est une marque de la volonté des locuteurs à s'approprier la langue pour faire passer leurs messages.

Pour ce qui est des mots composés prépositionnels ou composés à soudure complète, il s'agit « *d'une unité de signification composée de plusieurs lexèmes liés syntaxiquement par les monèmes de jonction particuliers tels que "à" ou "de" et se présentent dans l'ordre déterminé-déterminant* » (Benveniste, 1986, p. 174). La structure utilisée s'y voit être nom + préposition + nom. C'est ce que l'on peut noter dans l'occurrence suivante :

- Ils invitent un **leveur de coude** [consommateur de bière ou de toute autre boisson alcoolisée] comme moi et ils m'imposent de ne boire que des sucreries ? (*Les femmes*, p. 50).

Ces néologismes ont la particularité de rendre compte d'un fait ou d'une réalité spécifique que le français est inapte à traduire. Ils existent dans notre corpus au côté des composés simples sans soudure où les unités lexicales sont mises côte à côte sans une

marque morphologique visible. Ce sont des termes qui peuvent chacun faire preuve d'un emploi autonome comme le présente cette expression :

- Mais je sais qu'il a plein de petites dehors, des deuxième, troisième et même quatrième bureau [personne avec qui l'on entretient des relations sexuelles hors mariage] (*Les femmes*, p. 32).

### 1.3. La troncation

C'est un procédé de formation du mot qui consiste à réduire le dit mot tout en gardant la même fonction que sa forme pleine. Elle est surtout utilisée dans la langue parlée et souligne dans l'écrit une certaine familiarité, un désir propre à l'auteur de manipuler la langue française d'une part et de présenter l'usage de cette langue sur son terroir. Les extraits suivants en illustrent l'usage :

- Ah **psyché** [psychologue] ! Mon cœur faillit sortir de ma poitrine (*Les hommes*, p. 29)
- Je voulais te draguer en **pro** [professionnel] quoi ! (*Les hommes*, p. 53).

La troncation devient un fait langagier employé par l'auteur lui permettant de faire un clin d'œil de connivence à son lecteur dans son écriture.

Tout compte fait, la dérivation, la composition et la troncation se voient être des procédés d'enrichissement de la langue d'écriture. L'auteur s'approprie et modifie les mots à sa guise. Cette façon de procéder est aussi le signe de la variation langagière très chère à l'auteur de ces racontages et témoigne de son désir d'utiliser une langue plus proche de son environnement, une variété du français telle que parlé dans son espace social, loin de toute contraintes. Variation par ailleurs renforcée avec l'emploi des calques.

### 1.4. Les calques

Le calque est la traduction littérale d'un mot ou d'une expression. C'est la transposition d'une langue A à une langue B à travers la traduction dudit mot ou de ladite expression. Mounin et les autres (1974, p. 58) le perçoivent comme « *une forme d'emprunt d'une langue à une autre qui consiste à utiliser, non une unité lexicale de cette langue, mais un arrangement structural, les unités lexicales étant indigènes* ». C'est ce que l'on note dans notre corpus quand on fait face à une traduction en français des termes propres à l'environnement des locuteurs. Ce phénomène peut être classé en deux groupes : traduction littérale et calques syntaxiques.

#### 1.4.1. Les calques traductionnels

Lipou (2001, p. 128) définit les calques traductionnels comme « *le résultat d'une opération, la traduction littérale et la transposition en français des constructeurs lexico-sémantiques empruntés aux langues africaines* ». L'emploi de ce procédé participe à un souci d'expressivité et permet aux locuteurs de parler français en y ajustant une coloration culturelle :

- Imagine **comment mon cou avait gonflé** [combien j'étais en colère] (*Les hommes*, p. 9).
- Nous ne sommes pas ici pour être **derrière une personne** [être de commun accord avec une personne] et contre l'autre (*Les femmes*, p. 80).

De ce repérage, on peut percevoir dans l'écriture en langue française des racontages l'expression d'une autre culture. L'auteur, par le biais de ses personnages, fait majoritairement usage des termes français combinés d'une façon particulière, fruit de la traduction littérale des langues locales camerounaises en général, pour mieux exprimer sa vision du monde, son point de vue. Ceci participe également au souci de l'auteur de s'approprier la langue française et de l'enrichir d'expressions indigènes. Enrichissement accentué au travers l'usage qu'il fait des calques syntaxiques.

#### 1.4.2. Les calques syntaxiques

Les calques syntaxiques se manifestent « *par l'importation des structures des langues africaine en français dans une opération de traduction qui colle au texte de départ* » (Lipou, 2001, p. 127). Il s'agit de l'usage de la structure syntaxique des langues locales pendant la disposition syntagmatique des mots français sans tenir compte des normes prescrites par la grammaire française. Nous pouvons y classer les structures syntaxiques telles :

- Pourquoi **tu attaches la bouche comme ça** [expression signifiant se mettre en colère] (*Les hommes*, p. 49).
- **C'est comme ça que tu dois accoucher avec lui et je vais lui donner le nom** [reprocher à une personne son infidélité en faisant part de sa crainte pour signifier « c'est ainsi que vous feriez un enfant illégitime et je le nommerais »] (*Les femmes*, p. 21).

De ce qui précède, on peut faire la remarque selon laquelle la traduction mot à mot de la langue locale en langue française est un effort d'adaptation du français à la seule fonction de communication, par affranchissement des contraintes grammaticales. Comme l'a constaté Ntsobé (2003, p. 103), « *le locuteur [camerounais] opte pour une transposition des structures syntaxiques, morphologiques et énonciatives qui se fondent sur les langues locales* » en français, entraînant de ce fait une transmutation qui est une manifestation de l'appropriation linguistique dans ces racontages de Kemadjou Njanke. Ce faisant, l'auteur plie ladite langue à son rythme et à ses besoins. C'est ce besoin d'expressivité qui justifierait le recours qu'il fait faire ses personnages aux expressions propres à une langue autre que celle d'écriture.

## 2. Appropriation lexicale et création sémantique

### 2.1. Les emprunts lexicaux

L'emprunt lexical est un mot ou une expression qu'un locuteur emprunte à une autre langue, en l'adaptant généralement aux règles morphologiques, phonétiques et prosodiques de la langue d'accueil. Comme le souligne Ngalasso (cité par Nzessé, 2012, p. 9), il s'agit des « *éléments qui passent d'une langue à une autre, s'intègrent à la structure lexicale, phonétique et grammaticale de la nouvelle langue et se fixe dans un emploi généralisé par des usagers, que ceux-ci soient bilingue ou non* ». La présence de ces expressions vient comme on le verra plus bas, satisfaire le désir du locuteur à épouser les modes et manières de penser de son entourage et lui permet d'assurer son identité culturelle et linguistique. La lecture des racontages publiés dans notre corpus donne à relever trois types d'emprunts : l'emprunt aux langues camerounaises, à certaines langues étrangères et au pidgin-english.

La première catégorie regroupe les expressions propres aux langues locales camerounaises utilisées dans les différentes communautés ethniques existant sur le territoire camerounais et employées par les narrateurs dans notre corpus :

- Ses bras étaient croisés sur sa poitrine et son ample **kaba** [du duala ; vêtement ample de femme] ne pouvait pas cacher cette poitrine conséquente (*Les hommes*, p. 56).
- Ici chez nous, l'ingratitude est un péché. C'est l'ingratitude qui apporte le **ndou** [du ghomala ; la malédiction] (*Les femmes*, p. 46).
- Le père de mon boss a pris un morceau de **mangossi** [du féfé ; bois de haute qualité servant à la construction des ponts à cause de sa résistance] par terre au milieu de plusieurs **mangossis** (*Les femmes*, p. 66).

Ces expressions comme tant d'autres utilisées dans ce corpus sont le résultat d'une interférence entre le français langue étrangère et les langues maternelles. Ces emplois se justifieraient dans le fait que certains mots français se présenteraient comme inadéquats à la dénomination de certaines réalités sociales. Par souci de précision, les locuteurs voudraient à travers l'usage de ces expressions apporter une nuance conative que le français ne saurait exprimer. L'auteur, par le biais de ses personnages, profite des lacunes de la langue française pour assumer son identité culturelle et mettre à nu la réalité linguistique de son espace caractérisée par l'usage de plusieurs langues.

Pour ce qui est de l'emprunt à certaines langues étrangères, notons que les locuteurs emploient parfois dans ces racontages des expressions ne relevant ni du lexique français, ni de celui des langues locales, mais de l'anglais – langue étrangère au même titre que le français au Cameroun. Les occurrences ci-après nous le présentent :

- Elle vida sa bouteille de bière et fit signe au **barman** [personne qui sert les clients dans un bar] de lui apporter une autre (*Les hommes*, p. 29).

Toutefois, on note aussi dans ce corpus des termes propres à l'arabe et à l'hindi :

- Kola pour le mariage, kola pour le **sadaka**, kola pour faire les coutumes au village, même kola pour le **djoumba** (*Les femmes*, p. 44).
- La malchance n'est pas le **karma** (*Les femmes*, p. 51).

Le mot « *sadaka* » est emprunté à l'arabe et renvoie au *don de soi envers l'autre* et le lexème « *karma* », de l'hindi, est employé pour désigner la *conséquence* (généralement négative) *de nos actions*.

Ces emprunts, rendant compte du lexique prisé par les locuteurs de notre corpus, explicitent le mieux la réalité linguistique qui prévaut sur cet espace. Réalité due à la coexistence de plusieurs langues au sein d'un espace réduit. Aussi, leur présence justifie le fait que la langue ne peut fonctionner en cercle fermé. Cette flexibilité de la langue d'écriture permet à l'écrivain d'utiliser des formes linguistiques diverses adéquates à l'expression de ce qui lui vient à l'esprit.

Un autre versant de l'emprunt dans ce corpus est celui fait au pidgin-english qui entre désormais dans le répertoire linguistique des locuteurs camerounais. Langue véhiculaire très parlée au Cameroun du fait de son origine composite et de sa flexibilité, le pidgin-english se définit comme une « *langue qui a subi des processus d'adaptation, de réduction et de simplification par rapport aux langues dont il est issu* » (Féral, 2005, p. 13). Son emploi très fréquent dans ces racontages donne aux narrateurs de marquer leur identification à une langue collective et utilisée dans leur localité. L'occurrence suivante est une illustration de l'usage de ce parler :

- Je ne sais pas comment j'ai fait pour me retrouver sur ce banc [...] à l'heure où tous les bancs sont occupés par des **nanga-mbokos** [enfant de la rue, sans domicile fixe] en détresse (*Les hommes*, p. 55).

Ces emprunts, plus expressifs que leurs équivalents en français pour les uns, en dehors de leur fonction comique, ont une connotation affective. Ils permettent à l'auteur d'être plus expressif, de satisfaire les nécessités communicationnelles d'une part, et d'autre part de présenter la liberté dont ne cesse de témoigner son écriture. Aussi, ces emprunts lui permettent de rendre compte, le plus fidèlement possible, de la réalité sociolinguistique qui prévaut dans sa localité. Il s'approprie alors la langue d'écriture et élargit son lexique avec des termes propres aux autres langues afin de favoriser l'expression d'une culture qui essaie de survivre à travers une langue autre. Cette appropriation va au-delà du lexique pour toucher le sens de certaines expressions.

## 2.2. Les créations sémantiques

Le concept de néologie de sens est perçu comme un processus linguistique qui consiste à attribuer à un mot des sens nouveaux. Il s'agit de donner « *un sens nouveau qu'il n'avait jusqu'à lors à un signifiant qui existe déjà dans la langue considérée* » (Essono, 1998, p. 124). Par ce procédé, l'auteur à travers ses personnages modifie le sens dénotatif de certaines unités lexicales et leur assigne de nouveaux sens connotés relatifs au contexte d'énonciation. Une lecture plus approfondie laisse percevoir que les unités lexicales dans ce corpus connaissent des phénomènes de glissement et d'extension de sens.

On parle de glissement de sens lorsque l'auteur se désintéresse simplement des sens existant pour conférer aux mots des sens nouveaux. Pour Biloa (2003, p. 108), il y a glissement de sens lorsque « *d'autres significations se substituent à celles du français standard* ». C'est en prenant appui sur ce procédé que l'on pourra justifier le sens de l'expression suivant relevant de la sexualité :

- Donc tu penses qu'un prof retraité comme moi peut manquer de vocabulaire jusqu'à aller se réfugier dans la facilité du **pays-bas** [organe sexuel] des putes ? (*Les hommes*, p. 51).

Aussi, on y perçoit des termes resémantisés propres aux autres domaines de la vie. Le mot **Gombo** par exemple cesse de dénoter un légume tropical à la texture gluante pour désigner par glissement de sens, un appoint que l'on donne comme gratification à celui qui rend un service quelconque :

- [...] je suis à la poursuite d'un **gombo** qui vient une fois par an ou même jamais (*Les femmes*, p. 45).

À l'analyse de ces termes, nous constatons que ces expressions, comme tant d'autres, par connotation désignent un fait différent de leur signifié exact. Ceci participe au souci de l'auteur à vouloir créer une langue qui serait le reflet de celle utilisée dans son environnement immédiat ; ce qui justifierait le recours fécond qu'il fait aux objets propres au contexte africain (gombo, macabo, plantain...). Avec l'usage de ce procédé, il met alors en exergue le triomphe d'une mutation de la langue. Toutefois, il y a certains mots qui, tout en s'enrichissant de sens second, parviennent à garder leur sens premier.

On parle de néologie par extension de sens lorsqu'en plus du sens normalement attesté dans le français central, certaines « *lexies acquièrent de nouvelles significations qui couvrent le champ réservé à d'autre lexie* » (Bilola, 2003, p. 108). Autrement dit, l'extension de sens désigne tout sens second attribué à un mot qui conserve tout au moins son sens premier. Les racontages de notre corpus présentent plusieurs expressions ayant connu une extension de sens :

- C'est encore à Foubot que le père de mon Banganté de mari [...] a eu l'idée de venir **cogner la porte de mes parents** (*Les femmes*, pp. 13-14).
- Si je causais avec Bitacola, j'allais lui dire que tant que ton mari n'amène pas ses **roues de secours** à la maison, ferme les yeux et vis avec lui [...] il te respectera et t'aimera (*Les femmes*, p. 101).

Tout comme le précédent relevé, seul le contexte permet de déterminer le sens de ses expressions soulignées. L'expression « *cogner la porte de mes parents* », loin de signifier « *frapper la porte* », renvoie dans un contexte camerounais à la cérémonie pendant laquelle une famille spécifique vient demander une fille en mariage. Le groupe nominal « *roues de secours* » par contre signifie dans ce même contexte « *amante* », une femme avec qui on entretient des relations sexuelles extraconjugales.

Ses expressions, ayant en français standard une (des) signification(s) définie(s), se voient dans ces contextes « *re-sémantisées* ». L'auteur ajoute aux mots existants des significations nouvelles telles qu'elles sont perçues dans l'environnement de ses personnages. Il présente alors une image refoulée de la « contextualisation » de ladite langue par ces derniers et rend de plus en plus compte du triomphe d'une mutation de la langue chère à cet auteur. Ce phénomène prend aussi en compte le changement des registres de langue qui émaillent des échanges de ces personnages.

### 3. Les niveaux de langue

La notion de langue ou registre de langue se définit comme un ensemble de différentes formes d'expressions employées par les sujets parlants pour formuler leurs pensées. Ces expressions dépendent en grande partie de la culture respective des locuteurs, de leurs degrés d'intimité et des rapports qui existent entre eux. Le choix d'usage d'un registre permet au locuteur d'adapter son langage à une situation précise. De la panoplie de registres qui existe, nous avons choisi nous attarder dans cette sous-partie sur quatre : *le courant, le familier, le populaire et le vulgaire*, en raison de leur fréquence dans le corpus.

Le registre courant correspond à un langage considéré comme acceptable dans toutes les circonstances. Employé à l'oral comme à l'écrit, il donne le sentiment d'un français correct, sans effort particulier. Ce registre se rend visible sur le plan lexical à travers l'usage que font les locuteurs du vocabulaire usuel.

- Dans la chambre de la clinique, j'étais en face d'une petite fille d'environ 8 ans qui souriait malgré la fatigue (*Les hommes*, p. 65).

Sur le plan syntaxique, on note le respect des principales règles de la grammaire comme l'accord avec l'auxiliaire « *être* » (La couleur jaune or s'est maintenant évaporée [*Les femmes*], p. 11) ; l'usage des temps simples de l'indicatif (je me **demande**, raconteur, si je t'ai déjà **fait** ressentir une quelconque douleur un jour [*Les hommes*], p. 14) et du présent

du subjonctif (Je voulais que ma fille **comprenne** que le monde est une diversité [...]. [*Les femmes*], p. 73).

Le registre courant est le propre des échanges neutres dans des circonstances quotidiennes. Les locuteurs emploient des mots justes, des expressions ou structures appropriées, bref s'expriment d'une façon correcte. Toutefois, pour marquer une certaine intimité avec l'interlocuteur, ils font usage d'un registre empreint de spontanéité, traduisant non seulement le degré de l'affirmation d'une identité plurielle, mais surtout le lien de familiarité qui existe entre les acteurs de la communication.

Parlant du registre familial, il est celui qu'on utilise dans un contexte familial, avec des personnes proches. Ce registre est le propre du vocabulaire peu surveillé employé entre parents, amis et collègues. Dans ce corpus, les locuteurs n'ont généralement pas pour souci premier de bien s'exprimer. Ce qui donne une certaine liberté dans l'emploi de la langue. Ladite liberté se traduit par :

- La non adéquation du sujet au verbe et même du verbe au complément
  - **J'**[petit bonheur, personnage humain] étais versé dans ma chaise blanche et, sans le vouloir, mes yeux se dirigeaient sur Wangissi (*Les femmes*, p. 58).
- Le non usage de la préposition dans certains cas
  - Elle parle même **quoi** [de quoi] ! Son oncle ne buvait pas la bière ? (*Les femmes*, p. 50).
- La transposition des sons oraux
  - Il y avait une femme qui lisait à côté de moi. Ses « **ohhh** », « **ahhh** », « **fououou** » faisait que je lisais sans livre (*Les hommes*, p. 9).
- L'emploi à fréquence élevée des ellipses et des interjections
  - Tu sais ... Tu sais que tu ne peux pas me tenter [...] Être jolie, belle et adorable ne veut pas dire qu'on est faible, **hein** ! (*Les hommes*, p. 7).
- L'usage des interrogations sans inversion
  - **Parfois je me demande qui tu es ? Tu es un sorcier ? tues sorcier ?** (*Les hommes*, p. 11).
- L'emploi d'une prononciation plus ou moins relâchée de certains mots
  - Ma grand-mère donc le mari était lui-même photographe n'avait jamais réussi à prononcer ce mot et elle disait : « **photofieur** » (*Les femmes*, p. 14).

Toutes ces expressions permettent aux locuteurs soucieux de faire apparaître leur habitude linguistique dans la langue française, de s'exprimer sans difficulté et de bien traduire leur vision du monde. Aussi, on y note l'emploi du tutoiement qui donne aux locuteurs de pouvoir créer une proximité, une intimité avec leurs destinataires. Ceci étant, il serait le signe d'une absence de formalité dans le contact entre les interlocuteurs.

De plus, certaines répétitions de mots dans la phrase trahissent l'usage de ce registre :

- -Tu laisses pourquoi. Propose-lui le divorce **là, là, là** [maintenant] (*Les femmes*, p. 112).

Ces répétitions perçues de façon générale comme un fait banal en soi et propre à un vocabulaire peu surveillé, permettent aux locuteurs d'intensifier leurs propos. L'emploi du registre familier y est aussi perceptible à travers l'utilisation fréquente des expressions idiomatiques qui, tout en donnant une certaine coloration à la langue, permettent de se faire des représentations mentales :

- Le premier est un mariage **sans tête ni queue** [vidé de sens, pas considérable] qu'on attache sans trop y penser (*Les femmes*, p. 128).

Enfin, on peut y relever un vaste lexique d'expression émaillant du registre familier :

- Elle m'a dit que depuis elle serrait ses cuisses pour ne pas **pisser** là-bas parce qu'une femme enceinte ne doit pas **faire pipi** [uriner] n'importe où (*Les femmes*, p. 26).

Comme on peut le remarquer, le langage familier n'est toujours pas totalement correct mais admis sous certaines conditions (la satisfaction d'un besoin d'expressivité). Il englobe plusieurs mots et expressions employés à l'oral et peut devenir populaire lorsque le lexique prend une allure totalement écartée de la langue standard.

Registre employé par un groupe de personnes social spécifique (la classe de personnes non scolarisées), le registre populaire est celui dans lequel on note l'usage d'un langage relâché et non conforme au bon usage. Il se rend visible dans ce corpus grâce à l'emploi par les locuteurs du vocabulaire connotant certains groupes sociaux : **pute** (*Les hommes*, p. 53), **pétasses** (*Les femmes*, p. 86) [terme péjoratif employé pour désigner une fille d'un mauvais genre, une prostituée] ; **tape aller et retour** [taper copieusement quelqu'un] (*Les femmes*, p. 84).

La présence de ces expressions se justifie dans le fait que le lexique utilisé se veut le reflet du langage par ailleurs variant employé dans le quotidien des locuteurs. Cette langue est d'autant plus variée qu'elle laisse percevoir des anglicismes, qui sont l'un des traits caractéristiques du registre populaire. L'occurrence ci-après en illustre l'usage :

- Tu l'entends sucer la canne à sucre stsi-i et il **zappe**, stsi-i et il **zappe** [appuyer sur la télécommande pour syntoniser une autre chaîne télévisuelle] ... (*Les femmes*, p. 20).

En plus de l'usage des anglicismes, l'emploi du registre populaire s'y perçoit grâce à l'utilisation par les locuteurs des termes tronqués relevés plus haut.

Enfin, l'appel fait au pidgin-english et au calque dans ces racontages justifie également la présence du registre populaire. Ce registre permet donc aux locuteurs d'employer une langue « libre », non conforme au bon usage, mais empreinte d'une expressivité forte consciemment ou inconsciemment recherchée. Toutefois, ce langage est qualifié de vulgaire quand y sont employés des mots choquants souvent à caractère sexuel.

Le registre vulgaire est propre à un groupe précis et à un contexte déterminé. C'est celui qui fait usage d'un vocabulaire grossier, irrévérencieux, qui heurte la pudeur ou le bon goût. En usant ce registre, les locuteurs se plaisent à dire des mots et expressions grossiers, condamnés par la bienséance :

- « Tu peux faire quoi à qui ici, **espèce de têtard !** », « tu parles en tant que qui ! Tu es son père ou tu es sa mère ? », « **Va chier aux rails** », « **si tu as les testicules montre-les** » ... (*Les femmes*, p. 47).

Ces expressions prononcées par des personnages dans un moment de dispute permettent à ces derniers d'extérioriser leur colère. Ils emploient alors des termes qui « *blessent* » ouvertement et heurtent la décence. Cependant, le registre populaire ne se limite pas seulement à l'emploi des termes crus, volontiers insultant, mais va au-delà en faisant usage des termes orduriers à connotation sexuelle. L'occurrence ci-dessous en est une illustration :

- [...] Mais ils m'avaient fait du bien parce que c'est à cause de ça que j'avais dit adieu au **bangala** [sexe masculin] (*Les femmes*, p. 28).

La coexistence de tous ces registres dans ce corpus n'est pas le fait du hasard. Elle permet de rendre compte du fait que les locuteurs sont influencés par la situation de communication dans laquelle ils se trouvent et participent à l'élaboration d'une poétique qui est celle l'appropriation de la langue d'écriture.

## Conclusion

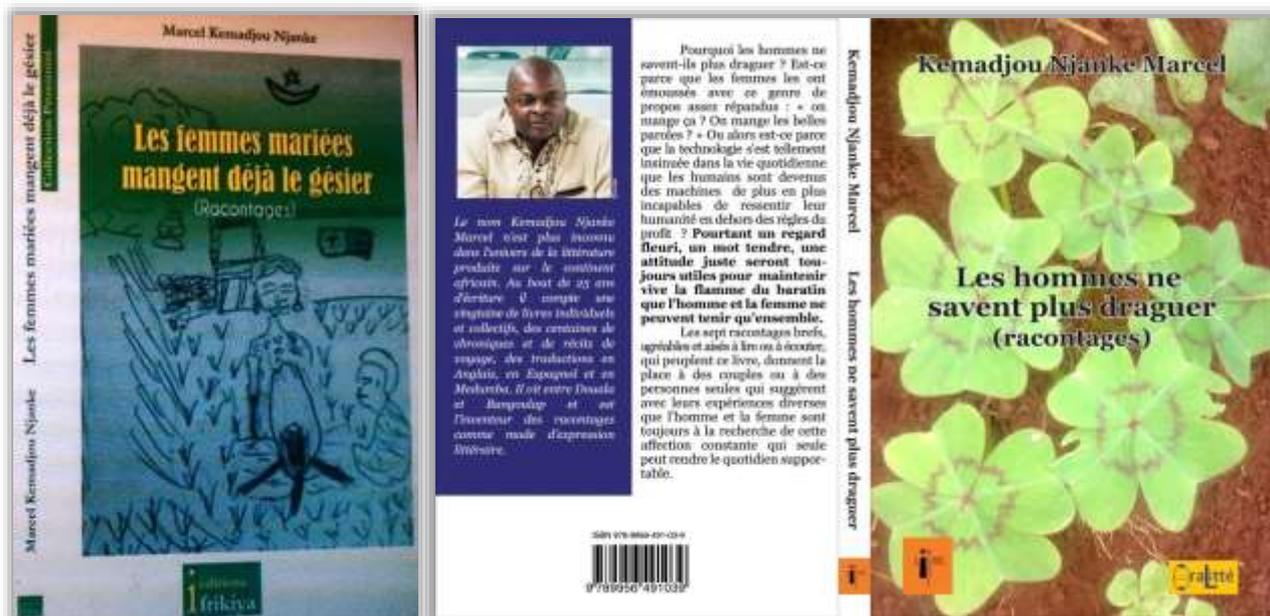
Les nouvelles écritures émergentes sur l'espace francophone sont pour les écrivains du dit espace le moyen idéal d'affirmer une identité plurielle ; caractérisé par la transformation de certaines expressions sur le plan morphologique, sémantique et phonétique. Ils font usage d'un français peint des couleurs de leur environnement, un français « régional » typiquement « francophone » qui se réalise sans contrainte, ni règle, avec rejet de la norme du français telle qu'établie par l'académie. En effet, en tant que langue d'emprunt, le « français standard » ne saurait d'après ces écrivains traduire les réalités de leurs personnages et de leurs environnements. Ils s'approprient alors la langue française et la rendent de ce fait plus dynamique, apte à présenter les réalités sociales quotidiennes. Leurs productions deviennent un laboratoire d'expérimentation linguistique ou mieux, un dictionnaire des particularités lexicales du français.

## Références bibliographiques

- ANAGONOU, M. (2019). *L'africanisation du français et l'écriture fragmentaire chez Ahmadou Kourouma. Les Rébellions francophones*. Paris : Orizons, pp. 73-84.
- BENVENISTE, É. (1986). *Problèmes de linguistique générale II*. Paris : Gallimard.
- BILOA, E. (2003). *La langue française au Cameroun*. Berne : Peter Lang.
- DUBOIS, J.-P. et alii. (1989). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse-Bordas.
- ESSONO, J.-M. (1998). *Précis de la linguistique générale*. Paris : L'Harmattan.
- FÉRAL, De, C. (1994). « Le français identitaire chez les jeunes au Cameroun et en France ». *Corpus et langage*, n°4, pp.79-88.
- GREVISSE, M. (1988). *Le bon usage : Grammaire française*. Douzième édition. Édité par Duculot. Belgique : Gembloux.
- KEMADJOU, NJANKE, M. (2013). *Les femmes mariées mangent déjà le gésier*. Yaoundé : Ifrikiya.
- , (2018). *Les hommes ne savent plus draguer*. Yaoundé : Livre Ouvert
- LIPOU, A. (2001). « Normes et pratiques scripturales africaines ». *IXe sommet de la francophonie*, Beyrouth (pp.129-143). Tiré de <http://www.crasc.dz>
- MOUNIN, G. (Dir.) (1974). *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Presses universitaires de France.

- NTSOBE, A. M. (2003). « Le français en Afrique, variation, variabilité, perspective didactique et mondialisation ». *Langue et communication*, n°3, pp.99-110.
- NZESSÉ, L. (2004). « Le français au Cameroun : appropriation et dialectisation. Le cas de la presse écrite ». *Le français en Afrique*, n° 19, pp.119-128.
- , (2012). « Les emprunts du français aux langues locales camerounaises : typologie, intégration et enjeux ». Québec : *Observatoire Démographique et Statistique de l'Espace Francophone*, pp. 1-28.
- PRIGNITZ, G. (1989). « La place de l'argot dans la variation linguistique en Afrique : le cas du français à Ouagadougou ». *Cahier de linguistique sociale : Le français au Burkina Faso*, pp. 117-128.

## Annexes



<https://racontagesdekenma.wordpress.com/>

### Pour citer cet article

Ladislav NZESSE, Jasmine GOUEKA NDJIO, « Écritures émergentes et revendication d'une identité plurielle : une analyse à partir des *racontages* de Marcel Kemadjou Njanke », *Paradigmes* vol. 03, n° 09, 2020, p. 83 -95.